

## Procès verbal

Conseil d'école n°3 - 2017-2018

Maternelle de Chancelade

Mardi 12 juin 2018 à 18h00

### Personnes présentes

- **Enseignants** : M. Bertone, Mme Bacofin, Mme Chateaufreynaud, M. Deladerrière, Mme Ducher Morcillo.
- **Représentants de la commune** : M. Casaurancq adjoint chargé des écoles, Mme Salinier conseillère municipale.
- **Déléguée départementale de l'Éducation Nationale** : Mme Fondeur
- **Délégués des Parents d'élèves** : Mme Virgo, M. Barcelo, M. Simon, M. Rolland et Mme Josse
- **Représentante des ATSEM** : Mme Auger

**Personne excusée**: Mme Doulon

La future directrice Mme Le Corre était également présente

Comme l'avait demandé l'APE et la directrice, une Atsem était présente à ce conseil d'école.

### FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

#### 1) Les rythmes scolaires :

APE a fait un courrier à l'IA concernant les rythmes. Une réponse par mail le 28/05 a été donnée : N'ayant pas de consensus entre la mairie, les enseignants et les parents, le système antérieur est maintenu.

- Les parents et les enseignants questionnent la mairie sur les horaires à la rentrée....M. Casaurancq se renseignera sur la question.

· Comme les TAP seront maintenus, l'APE propose à la Mairie de mettre en place une réunion d'information en début d'année à l'attention des parents sur les TAP et leur fonctionnement. Cette réunion sera notamment l'occasion de présenter aux parents le personnel qui aura la charge de leurs enfants mais aussi de présenter les activités proposées. M. Casaurancq doit voir.

· L'APE propose à la Mairie de mettre en place pour la maternelle et pour l'élémentaire **un cahier de liaison périscolaire et d'étude** (à l'image du cahier de correspondance parents/enseignants), qui permettrait aux parents et au personnel du périscolaire et de l'étude de pouvoir échanger sur les études surveillées, les TAP et la garderie. L'équipe enseignante propose que le cahier de liaison déjà existant soit scindé en deux parties. Une partie réservée à la correspondance école, une partie réservée pour le péri-scolaire.

#### 2) La sécurité à l'école:

· **Stationnement** : Compte tenu des difficultés rencontrées par la Mairie à mettre en place des poteaux sur certains trottoirs afin d'empêcher le stationnement dangereux aux abords des écoles, l'APE propose à la Mairie une solution plus simple, plus facilement applicable et moins coûteuse :

a- Peindre certains trottoirs en jaune

b- installer un panneau arrêt minute devant l'école élémentaire

c- Ajouter des panneaux d'interdiction de stationner devant l'école maternelle et en peindre un au sol en face des nouvelles poubelles.

d- Ou encore la mise en place d'un sens unique de circulation qui permettrait la création de places de stationnement supplémentaires aux abords des écoles.

M. Casaurancq indique qu'il s'agit plus d'un problème de civisme mais que la question serait étudiée.

· **Agent de sécurité devant les écoles** : Suite à la proposition du Maire lors du dernier conseil d'école concernant l'ajout d'un agent de sécurité devant l'école maternelle, l'APE informe la Mairie que Nathalie Mercure accepterait d'occuper cette fonction avec Julie Scarbi à compter de la rentrée de septembre 2018.

M. Casaurancq précise que Mme Mercur fait partie du personnel communal et que ces heures supplémentaires ne doivent pas affecter son emploi du temps existant.

### 3) Point sur la restauration/ la collation :

· Une visite des cuisines de la cantine a été organisée par la mairie courant mai . Cette visite s'est bien passée et a permis de se rendre compte des aspects techniques. L'APE remercie la mairie et M. Merlhiot pour cette visite.

· Les nouveaux menus présentent des améliorations, la mise en couleur est plus lisible, la composition des menus plus intéressante avec l'introduction des légumes secs, la proposition de plus de légumes verts et fruits aux enfants (très bien sur le papier). L'APE invite l'équipe de la cantine à continuer dans cette voie.

L'organisme ECOCERT a attribué à la restauration de Chancelade le premier niveau de leur label.

- A la demande de Mme Pons l'inspectrice de circonscription, la collation du matin sera supprimée. Les avis des parents d'élèves sont partagés mais ils acceptent la décision

L'hygiène :

Les parents de l'APE ont indiqué qu'il semblerait qu'il manquerait régulièrement du savon dans les toilettes de la cantine. Monsieur Casaurancq s'est engagé à faire le nécessaire afin que le distributeur de savon soit rempli plus souvent. Les parents ont proposé d'ajouter un distributeur supplémentaire dans ces toilettes qui servent à toutes les classes de l'école notamment lors de la récréation et avant la cantine. Cette proposition a été rejetée par la Mairie.

### 4) Travaux et budget mairie :

Budgets :Les budgets ne changent pas par rapport à l'année dernière à savoir : 40 € par élève pour les fournitures, 1133€ pour les activités sportives et culturelles, 30€ par élève pour les transports.

Mme Ducher Morcillo rappelle que M. Casaurancq s'était engagé déjà l'année dernière mais cela n'avait pu être mentionné au budget 2017 à réévaluer le budget culturel et sportif de la maternelle. Rien n'a été fait ni prévu....

L'école demande des travaux d'entretien en plus du déplacement du téléphone dans la classe de la nouvelle directrice ainsi que le déplacement du miroir en salle de motricité et celui du tableau blanc à la place du miroir.

## PEDAGOGIE

### 1) les activités éducatives réalisées ou en cours de réalisation :

Activités réalisées:

\* Initiation à la musique baroque : le concert pédagogique a eu lieu à Cercle le 1<sup>er</sup> juin. C'était un beau moment. Les enfants ont été très attentifs

\*Festival de La Vallée : pour les PS PS/MS et les MS. Les 2 spectacles présentés étaient de très bonne qualité. Un bémol concernant l'organisation des ateliers et les temps morts entre les spectacles.

\* Mardi 5 juin les élèves de la classe de Mme Ducher Morcillo se sont rendus à l'accrobranche avec ligne de vie continue de Vergt Aventures. Une belle expérience pour les élèves qui ont pu avoir les 5 parcours adaptés à leur âge pour eux. Les enfants ont été surpris d'agilité et d'autonomie.

Activités en cours de réalisation :

\*Chorale Jazz : les classes de GS et de MS/GS vont chanter avec 4 classes de l'élémentaire sur la scène du festival de Jazz vendredi 15 juin à 18h.

\* Toujours dans le cadre de ce festival de Jazz toutes les classes vont bénéficier jeudi 14 juin d'une initiation à la musique jazz, animation offerte par le comité des fêtes organisateur du festival. Merci à la municipalité et au comité des fêtes.

\* La fête de l'école prévue le samedi 23 juin de 14h à 17h30

\* Visite pour les MS/GS et les GS du parc du Reynou le lundi 25 juin

## 2) Les intervenant extérieurs :

Dans le cadre du festival du livre à Champcevinel, Mme Ducher Morcillo reçoit dans sa classe Maïté Laboudigue auteur et illustratrice réputée. Les élèves travaillent depuis quelque temps sur ses œuvres. Pour l'occasion les GS de M. Deladerrière participeront également à cette intervention.

## 4) Information sur les effectifs :

Nous avons actuellement 114 élèves

35 partiront au CP à la rentrée

Pour l'instant nous avons 36 inscriptions : 35 PS, 1 GS

Ce qui donne pour la rentrée : 36 PS 34 MS et 40 GS soit 110 élèves. Sachant que de nouvelles inscriptions en petite section vont arriver.

Pour les futurs CP une visite de l'école élémentaire est prévue le 28 juin et les CP actuels doivent venir le 3 juillet lire des histoires aux GS et MS/GS.

Les GS vont quitter leur école pour aller en classe de CP. A cette occasion, l'APE souhaite offrir aux élèves de GS des trousseaux. La distribution se fera dans la classe de Mme Ducher pour toutes les GS le 22 juin. Un mot sera mis dans les cahiers de correspondance des enfants.

La visite des nounous sera le 14 juin au matin avec les futurs PS et une soirée portes ouvertes pour les nouveaux arrivants aura lieu le 26 juin.

## Questions diverses

Des affiches ainsi que des plaquettes ont été commandées par les parents de l'APE auprès de l'INPES. L'ensemble du conseil d'école est d'accord pour les mettre dans certains lieux de l'école. Ainsi l'affiche « Le savon est ton ami » pourrait être mise à l'entrée de la cantine afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de se laver les mains.

Concernant le nom de l'école...pas de nouvelle de la part de la mairie...Les parents et les enseignants souhaiteraient toujours le nom de l'école des Libertés.

Concernant les dégâts des eaux de la classe de PS/MS, M. Casaurancq précise que c'est en cours de traitement. Lors des récentes intempéries, l'eau s'est à nouveau infiltrée.

L'APE offre pour la fête de l'école du 23 juin une partie des boissons et le jambon.

L'APE a informé le conseil qu'aucun des membres du bureau ne se représentera l'année prochaine pour des raisons qui sont propres à chacun des membres, toutefois, l'APE a attiré l'attention du conseil sur le désengagement général de la part des parents concernant la vie des écoles.

Fin de la séance 19h45

La directrice : Mme Ducher Morcillo